



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 25 MARS 2022

Nombre de Membres

* en exercice : 10
convocation :
* présents : 09
* votants : 10

Date de

22/03/2021

Date d'affichage :

22/03/2021

L'an deux mille vingt-deux le 25 Mars 2022 à 19h00 le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale avec autorisation de la préfecture. En raison de l'état de crise sanitaire, Monsieur le maire a fait promouvoir l'article L 2121-18 du CGCT, afin que ce conseil Municipal se déroule en Huis Clos.

Présents : 09 : Mesdames : , ORAGNIER Sylvie, SARTORI Sonia ;
Messieurs : BAUDOIN Laurent, , CHARVIN Jérôme, DELOUVRIER Éric, BLANCHOIN Paul et MAURIN Patrick, PAILLOT Thierry, PIERRET Gilles ;

Absent : 01 : Madame ROCCIA Sabrina ;

Pouvoir : 01 : De Madame ROCCIA Sabrina à Monsieur BAUDOIN Laurent ;

Secrétaire : Madame ORAGNIER Sylvie a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Décembre 2021

BUDGET

- Approbation du compte administratif 2021 (Budgets Communal)
- Approbation du compte de gestion 2021 (Budgets Communal)
- Affectation des résultats 2021 (Budgets Communal)
- Vote des taux des taxes communales 2022
- Vote du Budget Primitif 2022 (Budgets Communal)

PROJETS

- Vidéo surveillance

AUTRES

- Projet de délibération pour les communes adhérentes au SICTIAM concernées par la dissolution du SDEG
- Remboursement de Monsieur le Maire pour les factures Bouygues de la mairie.

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Madame ROCCIA Sabrina a été donné à Monsieur BAUDOIN Laurent, et que cette dernière est en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour. Le quorum est atteint.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Décembre 2021

Vote Pour : 09

Vote Contre : 00

Abstention: 01

Objet : Approbation du compte administratif 2021 (Budgets Communal)

Vote pour à l'unanimité

Objet : Approbation du compte de gestion 2021 (Budgets Communal)

Vote pour à l'unanimité

Objet : Affectation des résultats 2021 (Budgets Communal)

Vote pour à l'unanimité

Objet : Vote des taux des taxes communales 2022

Vote pour à l'unanimité

Objet : Vote du Budget Primitif 2022 (Budgets Communal)

Vote pour à l'unanimité

Objet : Vidéo surveillance

Vote Pour : 08

Vote Contre : 00

Abstention: 02

Objet : Projet de délibération pour les communes adhérentes au SICTIAM concernées par la dissolution du SDEG

Vote pour à l'unanimité, et nomme le représentant titulaire Monsieur Eric DELOUVRIER, et représentant suppléant Monsieur CHARVIN Jérôme.

Objet : Remboursement de Monsieur le Maire pour les factures Bouygues de la mairie

Vote pour à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur Le Maire informe le conseil et la population :

L'avancée des travaux de la tempête Alex :

- La création d'un bassin de rétention d'eau du terrain « Le Campou » avec la canalisation des eaux pluviales,
- Les travaux de la route du stade,
- Le busage aval 2^{ème} partie, du vallon des Chardonéas,

devraient commencer avant cet été.

Le Remplacement des compteurs d'eau :

Le remplacement des compteurs d'eau est divisé en 3 secteurs :

- Le village
- Les Ribas
- Saint Grat

La programmation de la fin des travaux est prévue pour fin juin. Monsieur rappelle au conseil et à la population, que dès le branchement d'un nouveau compteur, l'abonné passe automatiquement en consommation au réel.

Monsieur Gilles Pierret, conseiller municipal prend la parole et informe le conseil et la population de l'achat des blasons de Tourette du château, qui seront installés sur plusieurs sites du village.

Questions du public

Monsieur TASSO Gérard informe la mairie qu'il s'est vu facturer la dépose de déchets divers, par les services du SMED06 à Carros.

En résumé des échanges, monsieur le Maire l'informe que nous dépendons de la déchetterie de Roquesteron.

Monsieur Geoffroy Xavier émet des doutes en ce qui concerne l'efficacité du projet d'installation de caméras à l'emplacement du tri sélectif et des encombrants. Il évoque un risque que les usagés déversent leurs déchets dans les vallons.

Après discussion le conseil municipal ne voit pas d'autre possibilité, pour enrayer ces actes d'incivilité. Monsieur le Maire informe que lors des conseils précédents l'idée de fermer l'emplacement des encombrants avait été évoquée mais qu'après réflexion ce projet avait été abandonné car nous pouvons imaginer que les actes d'incivilité seraient déplacés devant la porte de cet espace.

Monsieur TASSO Gérard rappelle à la mairie qu'un véhicule incendié sur le bord de la D27 depuis des années, est toujours sur le territoire de la commune et demande à ce que celui-ci soit enlevé.

Monsieur le maire l'informe que la mairie a mené des actions dans ce sens auprès des services concernés. Monsieur MAURIN en charge de ce dossier a constaté toutes les difficultés rencontrées pour l'enlèvement de ce type de véhicule abandonné.

(Après vérification le véhicule a été retiré de la voie publique depuis quelques semaines.)

Monsieur Stéphane SARTORI souhaiterait savoir quand la fibre sera disponible sur la commune. Monsieur le Maire lui a fait savoir qu'à ce jour la commune n'a pas plus d'information que les administrés sur le sujet.

Monsieur Stéphane SARTORI évoque le problème des évacuations des eaux pluviales par la buse qui traverse la RD27 au-dessus de sa propriété ; celle-ci n'a pas été nettoyé suite à la tempête Alex et demande quand les travaux seront entrepris.

Monsieur le Maire lui répond qu'il prend contact avec le service des routes du département afin que ces travaux soient effectués le plus rapidement possible.

Monsieur le Maire déclare la fin du conseil municipal à 20H20.

Le Maire
Laurent BAUDOIN

